

# LA CLAUSE SOCIALE



Que vous soyez **élu, acheteur, prescripteur, directeur, RH, chef d'entreprise, structure inclusive, juriste...** vous pouvez agir pour encourager l'emploi solidaire et durable et la vitalité économique de votre territoire.

## C'EST QUOI ?!

La clause sociale est un dispositif qui permet d'agir en faveur de l'emploi durable sur un territoire. C'est un outil juridique permettant de positionner la commande publique comme levier pour l'emploi.

## A DESTINATION DE QUI ?

La clause sociale est à destination des personnes en parcours d'insertion ou en reconversion professionnelle.

**Ayez le réflexe " clauses sociales " dans vos actes d'achats !**

## COMMENT FAIRE ?

Avant la parution de votre marché, prenez contact avec le facilitateur local ou la coordination régionale si votre marché touche plusieurs territoires et laissez vous guider !

## LE FACILITATEUR



Interface entre les acheteurs, les partenaires emploi et insertion, les entreprises et les bénéficiaires, le facilitateur **accompagne l'ensemble des acteurs** dans la mise en œuvre des clauses sociales.

Son **expertise** et la **connaissance** de son territoire favorisent la bonne **réussite** de votre engagement social.



CONCU PAR ALIENA - ALLIANCE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI EN NOUVELLE-AQUITAINE



## Réseau régional de Nouvelle Aquitaine



**2 coordinateurs**  
**+ 70 facilitateurs**

Coordination régionale en Nouvelle Aquitaine : porte d'entrée du réseau des facilitateurs et de la clause sociale sur l'intégralité de la région.

**Frédéric MANGEANT**

[frederic.mangeant@thouars-communaute.fr](mailto:frederic.mangeant@thouars-communaute.fr)  
07.77.94.03.35

**Maylie KAMALESWARAN**

[reseau.aliena@gmail.com](mailto:reseau.aliena@gmail.com)  
07.85.70.38.19

## TROUVEZ LE FACILITATEUR DE VOTRE TERRITOIRE :



STRUCTURES PORTEUSES DE CES POSTES :

PLIE, Maison de l'Emploi, Mission Locale, Département, Agglomération, Collectivité, Mairie ...